



FONDATION CITÉ PRINTEMPS



Rapport annuel
2022

1858 - 2022

Sommaire

Après l'hiver vient le printemps	2-3
Rapport du Conseil de fondation	4-6
Hommage au Président émérite, M. Grégoire Dayer.....	7-9
De la lumière dans la nuit.....	10-11
Secteur 15-18 ans.....	12-13
« Les enfants ne sont pas des créatures fragiles. Ils sont simplement des personnes qui ont besoin de plus d'aide et de protection que les autres. » - Janusz Korczak	14-15
Nouvelle tête, projets et volonté !	16-17
Immersion dans un service de pédopsychiatrie.....	18-20
Le « pouvoir d'agir » comme chemin vers l'indépendance.....	21-22
Discours d'ouverture au Grand Conseil.....	23-24
Bilan au 31 décembre 2022.....	25
Comptes condensés des charges et produits	26
Rapport de l'organe de révision	27
Donateurs 2022	28



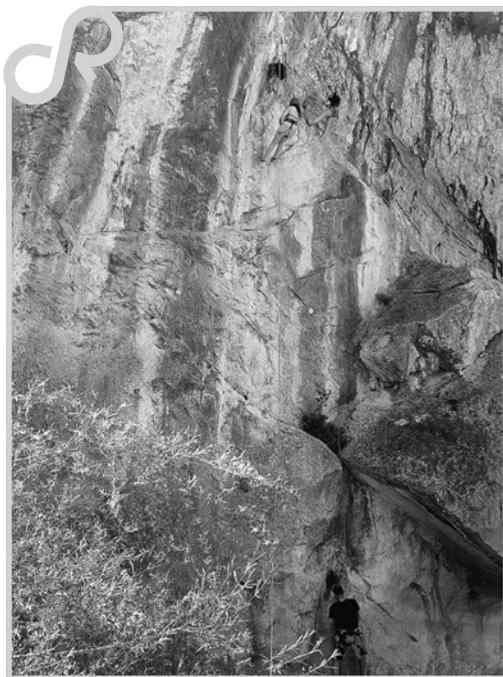
Après l'hiver vient le printemps

Le printemps est la saison des promesses, la période des possibles, des espoirs, des rêves, des projets. Notre institution porte le nom de l'optimisme. Tout arboriculteur sait qu'entre l'équinoxe d'hiver et le solstice d'été il doit vigilance extrême, soins appuyés et travail continu s'il veut que se matérialisent des récoltes abondantes et une nature vigoureuse. A son image, notre personnel s'emploie toute l'année à un accompagnement professionnel de proximité, empli de liens affectifs et normatifs. Il renouvelle sans cesse son approche, se questionne. Il adapte jour après jour son accompagnement. En plus d'une formation initiale de niveau HES, il maintient un haut niveau de compétence et participe à de nombreuses formations continues.

Après deux exercices marqués par les restrictions dues à la pandémie, les perspectives de la jeunesse ont aussi été impactées par la crise mondiale et la guerre qui sévit aux portes de l'Europe. L'optimisme, la solidarité, l'entraide qui prévalent au sein de Cité Printemps nous ont aidés à traverser une année marquée par le tragique suicide de Lucy. Durant les confinements, l'écart entre les jeunes qui sont capables de transformer les contraintes en opportunité et ceux qui subissent les aléas de la vie, s'est accentué. Grâce au travail de proximité innovant et motivant de nos équipes d'accompagnement, les jeunes qui ont traversé les restrictions au sein du foyer sont plus armés pour se lancer dans la vie ou démarrer un apprentissage que les jeunes que nous avons vu arriver une fois que les masques ont pu tomber. Il y a sans équivoque une cassure de la frange adolescente dont toute la société payera le prix et dont nous mesurons seulement les premiers effets aujourd'hui. La pandémie a renforcé les autoprotectons, le repli sur soi dans un espace confiné. Sans le généraliser à toutes les situations, Dieu merci,

cet aspect se ressent dans une forme de révolte faisant suite à la démission des représentants légaux pour lesquels les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ont dû prendre des mesures. De manière très nombrilique, certains se sont vu casser l'homéostasie de leur bulle familiale qui ne s'intégrait pas au monde postpandémie. Ils nous l'ont démontré avec virulence extrême en enlevant leur enfant ou en menaçant l'intégrité de nos collaborateurs.

Je reviens sur les indicateurs qui montrent le positif d'un bilan annuel. Le mandat de prestation qui nous lie avec l'Etat du Valais a été adapté pour prendre en compte l'augmentation des studios de phase de progression. Tout comme le canton, l'office fédéral de la justice a reconnu la nécessité de subventionner 10 unités de vie dans lesquelles des jeunes dès 17 ans peuvent, avec la supervision d'une équipe éducative, capi-





taliser sur des expériences positives de vie en autonomie progressive. Comme tous les secteurs, les studios affichent complet. 8 jeunes en apprentissage (AFP ou CFC) et 2 en maturité ont bénéficié de cet accompagnement. Leur réussite ne doit pas occulter un nouveau chapitre. Auréolés d'un diplôme au moment où ils terminent leur première formation professionnelle ou scolaire, ces jeunes ne peuvent plus être soutenus par des fonds liés à l'enfance. Ne pouvant guère compter sur leur famille ou leurs proches, les services d'aide à la jeunesse les abandonnent à leur sort. Trop âgés pour être soutenus par la protection de l'enfance, trop brillants pour ne pas avoir affaire avec la justice, trop intelligents pour ne pas bénéficier de l'assurance invalidité, ils se retrouvent seuls pour démarrer leur vie d'adulte. Je remercie les membres des équipes éducatives qui poursuivent discrètement, hors de leurs heures de travail et de leur cahier de charge, le coaching de plusieurs anciens.

Je vous enjoins de lire dans ce livret le discours d'ouverture de Théo lors de la session du Grand Conseil valaisan de septembre 2022. Avec ses mots, le jeune adolescent a adressé aux parlementaires un message encourageant et sans ambiguïté pour la poursuite de notre mission d'accompagnement.

La plupart des bourgeons fleurissent, bientôt ils porteront du fruit, au moment de nous lancer dans les premières célébrations du 50^e anniversaire de la création de Cité Printemps, je tiens à dire un grand merci à la communauté des sœurs Ursulines de Sion d'avoir osé, il y a 50 ans, associer l'institution à cette si belle saison.

Serge Moulin, directeur

Rapport du Conseil de fondation

J'ai l'immense honneur de présider la Fondation Cité Printemps depuis le mois de mars 2022 après 5 ans de vice-présidence. J'ai accepté cette tâche non sans appréhension, car reprendre le navire après le Président Grégoire Dayer à la barre, depuis presque 20 ans, n'est pas une sinécure. Grégoire aura marqué l'institution par ses compétences, sa gentillesse et son implication. Je le remercie chaleureusement pour son engagement sans faille en faveur de la famille de Cité Printemps tout au long de ces années.

Je remercie également les membres qui nous quittent après de nombreuses années d'engagement, la chaleureuse M^{me} Mercedes Meugnier, notre financier M. Jean-Michel Micheloud et le dynamique M. Marco Mayoraz. Vous resterez toujours des membres actifs de la famille, bonne suite à vous !

Pour m'accompagner dans ce nouveau conseil, j'ai la chance et la joie de pouvoir compter sur deux piliers soit sœur Marie-Gabrielle Bérard et M. Jean-Daniel Métrailler ainsi que sur de nouvelles forces, M. David Remondeulaz, en qualité de Vice-Président, de M^{me} Chantal Bournissen, de M. Jacques Dayer, secrétaire et de M^{me} Romaine Sierro. Un grand merci à elles et à eux pour leur motivation et leur intérêt pour la cause.

A peine constitué, le nouveau comité s'est attelé, en plus des tâches usuelles, à l'organisation de notre jubilé de 2023... 50 ans... Un demi-siècle..., rien que ça !



Pour cela, nous avons mis en place et soutenus de nombreux projets et activités pour les jeunes et le personnel, notamment :

- Une sortie de l'institution au barrage de la Dixence, avec tyrolienne et visite du barrage.
- La mise en place d'un journal interne fait par les jeunes et pour les jeunes.
- La création d'une salle de grimpe à l'intérieur de l'institution.

Une autre volonté du conseil : l'organisation d'une université d'automne à l'intention des professionnels des réseaux sociaux éducatifs valaisans, afin de se pencher de manière réflexive, sur des problématiques en lien avec les enfants placés.

En automne, nous aurons la chance d'organiser le vernissage de l'œuvre d'art urbain prochainement réalisée par le collectif Art-Valais, sur les murs extérieurs de la maison.

Cité Printemps c'est plus de 70 jeunes de 3 à 18 ans, issus de tout le Valais romand. Leur placement, qui se justifie, essentiellement, par le dysfonctionnement de la cellule familiale, nécessite une prise en charge éducative spécialisée et pointue. Les jeunes sont accueillis dans nos différentes structures de Sion et de Bagnes et accompagnés par un personnel de qualité. Les élèves fréquentent les classes ordinaires de l'école sédunoise et de l'école bagnarde et s'insèrent dans le tissu économique valaisan pour les plus grands. Les enfants peuvent rencontrer des soucis d'intégration dans les classes, car ils ont, parfois, un parcours de vie différent de leurs camarades, les futurs apprentis peuvent, eux aussi, avoir de la difficulté à trouver des places d'apprentissage, car ils n'ont pas toujours un parcours scolaire « lisse ». Le conseil a donc souhaité ouvrir les portes de l'institution pour mieux et d'ainsi faire connaître la réalité des jeunes accueillis et, ainsi, sensibiliser la population à l'importance de leur prise en charge et de leur intégration dans la vie civile, sociale et économique. De plus, il nous paraît essentiel de pouvoir valoriser le magnifique travail de tous les pro-





fessionnels de la maison dans l'accompagnement et le soutien quotidien, qui permettent d'offrir à ces jeunes une meilleure qualité de vie.

C'est la raison pour laquelle, afin de mieux faire connaître l'institution aux citoyens et voisins de Cité Printemps et mettre en lumière le travail réalisé par les professionnels, nous proposons une journée portes-ouvertes le 17 juin 2023 dans nos jardins. Ces festivités débiteront par une messe célébrée par Son Excellence, Monseigneur Jean-Marie Lovey, évêque de Sion et animée par la pastorale de la famille. Elle sera suivie d'animations pour les grands et les petits, d'une restauration sur place concoctées par différentes communautés du monde et de plusieurs animations musicales. Nous vous attendons nombreux à cette occasion ! C'est dans cet esprit d'ouverture qu'a également été créé, en automne 2016, la table d'hôtes ouverte au public. Grâce aux talents de son personnel et à la réputation de sa cuisine loin à la ronde, c'est 2'872 clients, en 2022, qui ont bénéficié des bons petits plats de Pascal et son équipe.

Je profite de ces quelques lignes pour réitérer mes remerciements et mon admiration à tous les collaborateurs de Cité Printemps et également aux membres de la direction qui naviguent toujours à vue malgré les aléas. Un grand merci également aux donateurs et donatrices qui nous ont permis de financer tous ces projets du 50^e. Enfin, merci à vous les jeunes pour vos sourires, votre résilience et vos différents témoignages apportés durant cette année qui ont permis de mieux illustrer votre vécu au sein de l'institution. Au plaisir de vous rencontrer le 17 juin, chers ami-e-s de Cité, MERCI !

Dominique Roux, présidente du Conseil de fondation

Hommage au Président émérite, M. Grégoire Dayer

Ce qui me vaut le privilège d'être investie de cette délicate mission de reconnaissance à notre Président émérite, alors que je me situe en retraite professionnelle depuis 20 ans, ce sont les racines de ma vie consacrée qui plongent au cœur de Cité Printemps comme dans la Ste-Famille, cette œuvre unique qui nous rassemble.

Entrée à Ste-Ursule comme enseignante, je supervisais, comme novice, à 22 ans, les devoirs des enfants de la Ste-Famille, dans une grande salle, au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment. Tout à coup, Marguerite, une petite de 8-9 ans, vive et intelligente, se lève de sa chaise, se dresse devant moi comme un ressort et me lance au visage : « Ma maman, c'est une vache ! » Il y a quelque 60 ans, ce fut mon premier contact-choc avec la population que nous étiquetons « cas sociaux ».

Vous, Monsieur Dayer, ardent promoteur de la mission éducative de Cité Printemps, pendant 23 ans au service de cette œuvre, à travers deux Conseils de Fondation, combien de Marguerite et de François, avez-vous aidés à se mettre debout, grâce à votre service indéfectible de l'enfance défavorisée ?

En effet, c'est en 1999, donc au millénaire précédent que vous vous êtes engagé à la Ste-Famille, acceptant un siège au Conseil de Fondation, d'emblée comme vice-président. Déjà en 2003, votre siège, qui n'était pas un fauteuil relax, est devenu le siège présidentiel. Dans cette fonction, vous avez déployé vos talents de juriste diplomate, rigoureux, expérimenté, concis dans le langage, généreux et tenace dans les actes, un style quelque peu lieutenant-colonel mais surtout, un style évangélique efficace !



Vous avez travaillé pour assurer la pérennité des biens de la Ste-Famille, ces biens qui risquaient de fondre lentement, absorbés par notre Etat social, heureux de recourir à une Fondation ecclésiastique, pour lui faire assumer une part d'une institution toujours en croissance, afin de répondre aux besoins de la société actuelle. Avec la collaboration active sur le terrain, du Directeur de la Cité, vous avez pu négocier, en 2008, la création de deux Fondations distinctes :

- La Fondation-gestion de la Ste-Famille, dont M. Grégoire Iten est devenu le Président engagé (admirablement succédé par M. Dominique Barras)
- La nouvelle Fondation « Cité Printemps » à caractère pédagogique, dont vous-même assumiez la Présidence.

Comme pendant les régates du Bol d'Or, les deux embarcations, Ste-Famille – Cité Printemps, propulsées par « Dayer » moteur, ont pris le large, chacune ouvrant et trouvant sa voie, dans une belle collaboration de solidarité.

Grâce au dynamisme de la Fondation Cité Printemps, toujours stimulé par son Président, la Fondation de la Ste-Famille a soutenu des démarrages de services pédagogiques nécessaires, mais retardés par une certaine prudence « économique » de l'Etat, tels :

- Le développement des studios pour les jeunes
- L'accompagnement en autonomie progressive



- La mise en place de l'accueil d'urgence
- L'ouverture de la table d'hôtes
- Le foyer de Bagnes de l'Arche de Noël pour les enfants en bas-âge ...

Il faut relever que le trio composé des Présidents des Fondations et du Directeur a fonctionné avec un bel humanisme, enraciné dans une vision commune de la mission éducative, au service des enfants et des jeunes de ce pays. Combien de Marguerite et de François en ont bénéficiés, alors que les enfants arrivent en institution, de plus en plus fragiles ?

L'engagement de M. Dayer, n'est pas simplement une activité philanthropique de loisirs. Il incarne sa passion pour « l'homme debout », comme St Irénée le voyait, dans le regard de Dieu. Les multiples mandats qu'il a assumés et qu'il assume encore sont au service de la société. N'est-ce pas toujours dans ce sens profond de l'humain qu'il œuvre, quel que soit le service où il est impliqué ? Quand on a tutoyé les 4'000 à cinquante ans, l'attrait des cimes devient probablement irrésistible ...

Sa cohérence **d'être** suscite l'admiration, dans une foi inaltérable en l'homme, en l'humain. Sa solide assise granitique vient de son père, fervent partisan de « L'Homme nouveau ». Il en garde la construction de ses convictions bâties sur le roc des valeurs chrétiennes. De sa maman, il tire son attention à toute personne et sa fidélité en amitié. M. Dayer incarne ces richesses, dont la Fondation Cité Printemps a largement bénéficié.

Cette année 2022 représente la 14^e étape de sa Présidence. Il paraît judicieux de rapprocher son engagement à celui de Grégoire le Grand, préfet de Rome, devenu moine, abbé, fondateur de monastères, diacre représentant du pape à Constantinople, écrivain, réformateur liturgique, élu Pape au VI^e siècle, par acclamation unanime du clergé et du peuple ...

Aussi, je suggère que la Fondation Cité Printemps honore son Grégoire-le-Grand, homme de foi et de loi, d'administration et de compassion, de rigueur et de ferveur, homme-charnière au tournant de 2008, pour l'œuvre qui nous est commune et à laquelle nous apportons, chacun, chacune, notre modeste pierre, car rien ne se construit sans l'engagement de tous et la bénédiction du Seigneur.

Pour la Fondation Cité Printemps, vous restez, Monsieur Dayer, **le référent**, au seuil du XXI^e siècle, notre **Grégoire-le-Grand, Président émérite**, dont l'accumulation des phrases ne peut traduire ni la vision prophétique, ni la compétence, ni l'efficacité, ni la modestie, aussi, j'achève ce message sur le mot le plus ardent qui habite nos cœurs, comme les cœurs des bénéficiaires de Cité Printemps : MERCI !

Sr Marie Gabrielle Bérard, membre du conseil de fondation

De la lumière dans la nuit

2022 pourrait sans aucun doute être considérée comme *l'annus horribilis* depuis les débuts de Cité Printemps. En mars de l'année dernière, l'impensable s'est produit dans le secteur 6-15, un drame que l'on pensait réservé aux autres, que l'on osait à peine imaginer dans nos murs censés protéger celles et ceux qui y vivent... Notre chère Lucy, 14 ans, accueillie depuis presque 2 ans au 3^e étage, décidait de s'ôter la vie, laissant ses proches, ses amis, ses éducateurs et tout son entourage dans la tristesse et l'incompréhension. Ce drame, nous touchant au plus profond de notre âme professionnelle, est un traumatisme qui marque encore notre quotidien, après plus d'une année. Et pourtant, peiné et meurtri, l'ensemble du personnel de Cité Printemps a fait preuve d'une résilience, d'une solidarité et d'un professionnalisme admirables malgré les attaques sournoises de certains de nos détracteurs. Et que dire de nos jeunes ? Ce sont eux qui se sont montrés les plus admirables ! Combien de messages de soutien aux adultes ? D'embrassades ? De remerciements ? De mots gentils ou de silence réconfortants ? Si quelqu'un doutait encore de la force de nos jeunes, cet épisode aura eu le mérite de lui prouver quelles ressources ils possèdent.



Et finalement, là où certains voudraient faire passer cet acte comme le résultat d'une certaine forme de maltraitance institutionnelle, nous y voyons au contraire une preuve de l'importance de notre engagement pour ces enfants en souffrance. Restons persuadés par notre travail et notre mission au service de ces jeunes en difficultés et de leur famille. C'est ce qui nous fait avancer, c'est ce qui nous unit, c'est ce qui nous rend plus fort.

Ainsi, malgré ce drame, l'année 2022 aura vu un grand nombre de jeunes accueillis avec toute la bienveillance et le professionnalisme qu'ils méritent. Avec 92% de taux d'occupation, le secteur 6-15 affiche complet la plupart du temps. Que d'énergie déployée pour accompagner ces enfants et adolescents déjà cabossés par la vie ! Que d'engagements pour leur faire raccrocher l'école ou décrocher une place d'apprentissage ! Que de mobilisation pour rendre le climat familial plus serein, plus posé ! Que d'amour, de tendresse et d'affection pour ces enfants qui nous touchent forcément... Et une petite statistique intéressante au passage : le nombre de filles accueillies sur le secteur continue de progresser, si bien que 2022 aura vu, pour la première fois depuis longtemps, les filles être majoritaires en nombre sur les étages du 6-15.

Quant au secteur de l'urgence, les résultats témoignent également (si c'est encore à prouver) de la nécessité d'une telle structure pour notre canton. Avec 45 accueils d'urgence sur l'entier de l'année 2022, c'est un nouveau record pour notre structure d'hébergement d'urgence Equinoxe. 45 enfants et jeunes qui auront pu bénéficier, l'espace de quelques jours ou semaines, d'un accueil, d'un soutien et d'un accompagnement de qualité durant leur(s) crise(s). Et parmi ces jeunes, 18 pour qui un placement au sein de Cité Printemps s'avèrera nécessaire. Les services placeurs, OPE en tête, et nos partenaires savent désormais qu'ils peuvent compter sur une prestation de qualité, une souplesse, une flexibilité à toute épreuve et un accompagnement adapté et professionnel : c'est là notre objectif.

Ainsi, la vie a continué à Cité Printemps, entre joies et peines, entre crises et sérénité, entre petits bras de fer et embrassades, mais toujours avec bienveillance et respect. Certains diront que 2022 est une année à oublier. Je pense au contraire qu'elle est à marquer d'une pierre blanche. Durant ses neufs derniers mois, de la Lumière a émergé de la nuit durant et a pu rejaillir sur chacun de nous, jeunes et moins jeunes. Merci Lucy.

Steve Germanier, responsable du secteur 6-15 et d'Equinoxe



Secteur 15-18 ans

Le secteur 15-18 ans s'est agrandi courant 2022 afin de répondre aux besoins des jeunes et aux demandes des services placeurs. 4 studios ont vu le jour : 3 qui s'ajoutent aux 6 déjà existants de notre « Phase de Progression » et un lié à la villa de la Passerelle. Ce dernier est dédié à des adolescents pour lesquels une préparation à la vie post-institutionnelle de manière autonome est nécessaire, mais dont leur besoin d'accompagnement reste accru aux vues de leurs difficultés. Une éducatrice sociale assure le suivi des jeunes qui bénéficient de ce lieu de vie.

Les deux équipes du secteur 15-18 ont, par conséquent, évolué afin de pouvoir garantir la prise en charge de 4 jeunes supplémentaires : du mouvement et des engagements, créant de nouvelles idées, de nouveaux projets, une nouvelle énergie.

Un jardin pédagogique a été mis en place par un éducateur, paysagiste de première formation, dans lequel il occupe une demi-journée par semaine des jeunes en rupture : création de bacs pour planter les légumes, serre, semis ; plantation et récoltes de divers légumes et plantes aromatiques, etc. Il serait illusoire de présenter le concept de ce lieu en quelques lignes. Mais de manière générale, les adolescents (re)découvrent le lien à la terre, aux racines ; de planter une graine et manger ensuite le légume dans son assiette, préparé par notre cuisine qui sert à la fois les groupes et la table d'hôtes. La prochaine étape de ce magnifique projet pourrait résider dans l'implication de l'ensemble des groupes du secteur 6-15 et 15-18, pour que les enfants et les équipes éducatives puissent s'investir dans la tenue quotidienne et les récoltes du jardin.



Les différents projets initiés en 2021 par le secteur 15-18, deviennent, désormais, des prestations ancrées et qui évoluent en fonction des besoins des jeunes, en lien avec leurs difficultés. Je fais référence au Gouvernail, au shiatsu et au « Café parent ».

Différents projets vont voir encore le jour tout prochainement afin d'affiner notre prise en charge ou de pallier aux difficultés que nous rencontrons, comme :

- les jeunes en rupture occupationnelle, couplée à une rupture de lien avec les équipes éducatives et des comportements à risques. Quelles réponses pouvons-nous leur donner à l'interne ? Comment créer une rupture accompagnée à Cité Printemps afin de ne pas demander à une autre institution de prendre le relais, évitant ainsi le sentiment de rejet ?
- les adolescents qui ne correspondent à aucune institution jusqu'à leur 18 ans et dont le retour à la maison n'est pas possible (profil de jeune avec grande fragilité psychosociale par exemple, troubles psychologiques, etc.) : comment pallier au manque d'institution pour ces jeunes ? De quelle manière faire la transition jusqu'à leur majorité ?
- Les jeunes adultes de la « Phase de Progression » qui terminent leur placement à Cité Printemps, en même temps que leur formation : comment préparer au mieux la transition à vivre complètement seul et de manière autonome ? Comment faire le lien pour qu'ils puissent s'émanciper sereinement ?
- ...

Pour conclure, il est important de relever que, à mon sens, la plus grande potentialité du secteur 15-18 est constituée par chacun des membres des équipes éducatives qui y travaillent. Aujourd'hui, il me tient à cœur de relever ce qu'ils amènent aux adolescents que nous accueillons : leurs grandes compétences, leur expérience, leurs qualités professionnelles et humaines, leur implication sans faille, leur créativité pour proposer un accompagnement sur mesure à chacun des jeunes, etc., Bien évidemment, il m'est impossible d'en faire une liste exhaustive. Un grand MERCI à chacun d'entre eux et je me réjouis de partager encore un bout de chemin professionnel à leur côté. Enfin, une petite pensée émue pour Luna (chien d'une éducatrice sociale) qui nous a quittés il y a peu. Elle était un peu considérée comme un membre de l'équipe et a passé de nombreux moments avec nos jeunes, leur apportant affection et responsabilisation.

Céline Moulin, coordonnatrice du secteur 15-18 ans

« Les enfants ne sont pas des créatures fragiles. Ils sont simplement des personnes qui ont besoin de plus d'aide et de protection que les autres. » - Janusz Korczak

Tout au long de cette année, nous avons continué à œuvrer pour offrir un environnement chaleureux et sécurisé à des enfants qui connaissent des situations difficiles et qui ont besoin d'aide et de protection. L'équipe éducative dévouée a travaillé sans relâche pour créer un environnement adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant en initiant des projets novateurs pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement.

Grâce à la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil extrafamilial de jeunes enfants, notre foyer a maintenu ses effectifs complets tout au long de l'année. Cela témoigne de la confiance accordée par les familles et par les services placeurs ainsi que de la reconnaissance de notre engagement pour le bien-être des enfants que nous accueillons. Cela démontre également la nécessité de notre foyer d'accueil dans la communauté.

L'un de nos projets phares de l'année a été l'éducation à l'hygiène alimentaire, spécialement adapté aux enfants grâce aux dessins réalisés par une membre dévouée de notre équipe. Ces illustrations ludiques et pédagogiques ont permis aux enfants d'apprendre les bases d'une alimentation saine de manière accessible et amusante, en utilisant des images attrayantes. Les enfants acquièrent ainsi de bonnes habitudes alimentaires dès leur plus jeune âge, ce qui contribue à leur bien-être actuel et à long terme.

Dans le cadre de notre axe éducatif en lien avec la pédagogie du quotidien, nous avons également utilisé des illustrations et des dessins pour adapter nos activités aux plus jeunes. Par exemple, nous avons créé des supports visuels pour aider les enfants à apprendre à s'occuper seul-e-s, en leur proposant des choix à travers des dessins. Cela a favorisé leur autonomie et leur développement de compétences pratiques au quotidien. Nous avons également utilisé des dessins pour sensibiliser les enfants à l'économie d'énergie et à la protection de l'environnement. Par le biais d'illustrations attrayantes, nous leur avons expliqué l'importance d'éteindre les lumières, de gérer l'eau et de respecter la nature. Ces initiatives ont contribué à leur sensibilisation à la durabilité et à la protection de notre planète.

La gestion des émotions a été un autre axe clé de notre travail éducatif cette année. Nous avons mis en place des outils tels que la roue des émotions et des illustrations de personnages pour aider les enfants à reconnaître et à gérer leurs émotions de manière adéquate. Ces outils visuels ont facilité les discussions ouvertes et ont permis aux enfants de développer leur intelligence émotionnelle et leur bien-être psychologique.

Nous sommes également fières et fiers d'avoir mis en place un projet de découverte de sports pour les enfants. Grâce à des partenariats locaux, les enfants ont eu l'occasion de découvrir le tennis et la lutte, ce qui leur a permis de développer leur confiance en eux, leur motricité et leur esprit d'équipe. Les activités sportives ont également favorisé leur développement physique et leur bien-être général.

En outre, un projet intergénérationnel s'inscrivant dans la participation à la vie locale en collaboration avec la Fondation Silène a vu le jour cette année sous l'impulsion d'une membre de l'équipe. Deux fois par mois, les enfants ont eu l'occasion de rendre visite dans le foyer de jour aux résident-e-s plus



âgé-e-s et de participer à des activités communes. Cette rencontre intergénérationnelle a été bénéfique pour les deux groupes, favorisant la compréhension mutuelle, la solidarité et la création de liens significatifs entre les générations.

Enfin, je suis heureuse de mentionner dans le cadre de ce rapport l'organisation cette année d'une conférence (table ronde) sur la thématique «Grandir au travers des séparations». Cet événement tout public a réuni une centaine de personnes, dont des professionnel-le-s de l'éducation, des représentant-e-s des autorités de protection, ainsi que des intervenant-e-s externes spécialisé-e-s dans la protection de l'enfant. L'objectif de cette table ronde était de sensibiliser les participant-e-s aux défis auxquels les enfants peuvent être confronté-e-s en matière de séparations, et d'explorer des approches pour soutenir leur développement émotionnel, psychologique et social. Nous sommes convaincu-e-s que cette table ronde a été une occasion précieuse d'apprentissage et de partage d'expérience. Nous sommes également reconnaissant-e-s envers toutes les participantes et tous les participants pour leur engagement et leur contribution à cette importante discussion sur la manière de soutenir les enfants dans leur processus de grandir au travers des séparations.

En conclusion, je suis fière des réalisations de notre foyer d'accueil en 2022. Je remercie chaleureusement l'équipe éducative, nos partenaires et nos bénévoles pour leur engagement et leur soutien indéfectible. Grâce à leur contribution, nous avons pu continuer à offrir un accueil de qualité et à mettre en place des projets favorisant l'épanouissement des enfants que nous accueillons. Je reste résolue dans notre mission d'accompagner et de soutenir ces enfants à la fois vulnérables et capables, et je suis convaincue que notre engagement continuera de faire une différence dans la vie des enfants que nous accueillons.

Gentiane Moser, responsable du foyer de Bagnes



Nouvelle tête, projets et volonté !

Après 11 rapports rédigés par M^{me} Brigitte Fournier, jeune administratrice retraitée, je prends la plume pour me présenter (rapidement) et faire le point sur les tâches aussi vastes que diversifiées qui m'occupent depuis mon arrivée.

Qui suis-je ?

Dès l'obtention de mon Bachelor HES en économie d'entreprise, j'ai eu l'opportunité d'officier comme responsable des finances et de l'administration dans une entreprise régionale appartenant à un groupe international. Après près de 4 ans au service de cette société, une fusion avec d'autres entités du groupe a eu lieu et j'ai décidé d'en profiter pour me trouver un nouveau défi. C'est ainsi que j'ai rejoint la Fondation Cité Printemps en août 2022.

En parallèle à mon parcours professionnel, j'investis beaucoup de temps libre bénévolement pour diverses sociétés locales dans la commune dans laquelle je vis. J'ai aussi l'opportunité de siéger au Conseil municipal de Chalais.

Cette double-vie professionnelle/politique me permet d'élargir mon spectre d'apprentissage et d'enrichir chaque jour mes connaissances de nouveautés captivantes.

Que fais-je ?

Le jour de mon arrivée à Cité Printemps, le directeur M. Serge Moulin m'a informé de certains signes de faiblesse de la part de notre serveur informatique. Quelques semaines après mon entrée en fonction, j'ai compris que c'était toute l'infrastructure informatique qui avait urgemment besoin d'évoluer. Il a rapidement fallu mettre sur pied une étroite collaboration avec l'entreprise informatique qui nous épaulait afin d'aboutir, début 2023, à une migration de l'ensemble de notre réseau. Ce processus, plutôt lourd, a rythmé mes premiers mois au sein de l'institution.





Mes quelques années au service du secteur privé furent très différentes de celles du secteur public dans lequel l'institution évolue. Le changement radical de méthode comptable peut s'apparenter à un réapprentissage d'un pan de mon métier.

Que projette-je ?

L'année 2023 sera riche en projets. L'administration de la fondation se doit d'évoluer rapidement du tout papier à une utilisation hybride avec le numérique. Les procédures concernant les créanciers ainsi que celles des ressources humaines doivent être créées en adéquation avec nos besoins. Le secrétariat est, lui-aussi, dans l'optique d'une refonte de son cahier des charges et d'une redistribution des tâches en fonction de ses propres besoins.

Accompagner ces changements est primordial. Notre équipe administrative compétente, motivée et disponible suivra ce processus de près et les modèlera en tenant compte de ses attentes.

Tous ces projets passionnants, permettront d'appréhender 2024 avec les outils nécessaires à la gestion administrative d'une institution qui grandit et compte plus d'une centaine de collaborateurs (remplaçants compris).

Je souhaite conclure ce message en remerciant chaleureusement les équipes pour leur accueil, leur convivialité et leur soutien lors de mes premiers mois dans l'institution. En portant un regard sur l'avenir, je me réjouis d'ores et déjà des nouvelles rencontres que cette année me réserve !

Kilian Siggen, administrateur

Le dernier colloque national d'Integras abordait le vaste sujet de la santé mentale de la jeunesse. Soyons francs, la collaboration entre les institutions d'éducation pour jeunes et les services pédopsychiatriques occupent régulièrement les discussions et les débats dans nos champs professionnels respectifs. Comment pourrait-il en être autrement ? Si le public est similaire, nos missions, notre histoire mais surtout nos cultures professionnelles sont tellement différentes. Les méconnaissances, les incompréhensions et les mythes envahissent et polluent notre partenariat. N'est-il pas courant, dans les situations de crises, que les éducateurs renvoient la balle aux infirmiers ? Que les Directeurs d'institutions remettent en cause les médecins ? Et vice-versa bien sûr... Fort de ce constat, mais également à la suite d'expériences mitigées, voire compliquées dans la relation entre professionnels, Cité Printemps, foyer d'éducation spécialisée à Sion et à Bagnes et le Service de Psychiatrie et de Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent valaisan (SPPEA) ont entamé, il y a quelques temps, un rapprochement bienvenu poursuivant les objectifs de connaître la réalité, mais également les limites de chacun afin de faire baisser les tensions entre professionnels dans des situations qui demandent de la prise de recul et de la confiance mutuelle nécessaires pour l'accompagnement et les soins les plus ajustés.

Rencontres formelles et régulières entre les cadres des deux pôles, journées d'échanges pour le personnel et la Direction, présentations et visites ont rythmé nos vies communes ces dernières années. Le point culminant de cette collaboration s'est inscrit au mois d'août 2022 avec la possibilité offerte à une éducatrice de Cité Printemps, durant 4 mois, d'effectuer une immersion totale au sein du SPPEA, et plus particulièrement de l'Unité Hospitalière où sont accueillis une dizaine de jeunes en crise. De cette expérience, relatée ci-dessous par Mme Melileo, s'en est suivie une journée de formation commune en mars 2023 ainsi qu'un rapport d'observation d'une quinzaine de pages mettant en évidence nos réalités, nos différences, nos limites mais également des pistes pour améliorer le suivi des jeunes au parcours chaotique. Cette expérience d'immersion sonne comme une étape supplémentaire vers le rapprochement des deux champs professionnels.

Steve Germanier, responsable pédagogique fondation Cité Printemps

Immersion dans un service de pédopsychiatrie

Durant quatre mois, j'ai eu l'opportunité de m'immerger dans le quotidien d'une équipe soignante au sein de l'unité hospitalière de pédopsychiatrie de l'Hôpital de Sierre. Cette expérience a été enrichissante en tant qu'éducatrice sociale et m'a permis de me rendre compte des particularités en matière d'accompagnement de jeunes atteint dans leur santé mentale.

Bien que nos deux milieux aient pour objectif commun d'aider les jeunes en difficulté, j'ai pu observer quelques différences dans leur fonctionnement. L'unité de pédopsychiatrie accueille des jeunes sur mandat du réseau ambulatoire (pédiatre, psychologue, pédopsychiatre). Cela signifie que les patients admis font une demande d'aide volontaire. L'unité est un lieu de crise où les patients sont admis lors de situations d'urgence psychiatrique. Cité Printemps travaille sous mandat de la protection de l'enfance (OPE). L'accueil peut être qualifié d'aide contrainte puisqu'il se définit par le placement en institution. Le foyer est un lieu de vie où l'on cherche à accompagner les jeunes dans leur quotidien en tenant compte des difficultés sociales et/ou familiales qui ont mené à leur placement.

J'ai pu observer que le lieu de prise en charge avait un impact sur la posture des professionnels. En effet, au sein de l'unité de pédopsychiatrie, la posture de soin est privilégiée et s'axe principalement sur la psychoéducation. L'accompagnement par les soignants se concentre sur la santé mentale et vise le rétablissement de la crise. Au sein du foyer, les professionnels adoptent une posture qui est axée sur l'éducation. Elle a pour but d'aider les jeunes à poursuivre leur développement au quotidien dans un environnement stable et sécurisé.

Au niveau de l'équipe, l'unité hospitalière est pluridisciplinaire et s'organise sur la base d'une hiérarchie verticale. Elle se compose de médecins, d'infirmiers, d'une psychomotricienne et d'enseignants spécialisés. Durant le séjour hospitalier, les médecins sont porteurs et décisionnaires du projet de soins et les infirmiers agissent en fonction des prescriptions et objectifs donnés par les médecins. Au sein de Cité Printemps, se sont des éducateurs sociaux qui y travaillent, on parle alors d'équipe éducative. La hiérarchie est horizontale et tous les professionnels travaillent en collaboration pour prendre des décisions communes.

Cette expérience professionnelle m'a permis de me rendre compte que nous devons aujourd'hui repenser notre pratique et notre accompagnement, constat qui s'applique également au milieu hospitalier. Je suis convaincue qu'il est primordial de renforcer la collaboration entre le domaine du soin et du social et de penser davantage en termes de complémentarité. En effet, les jeunes accueillis dans nos institutions sont de plus en plus fragilisés et leurs problématiques de plus en plus complexes. Je pense qu'il est nécessaire que chacun fasse un pas vers l'autre et accepte que les compétences acquises à travers la formation initiale et l'expérience professionnelle ne soient plus suffisantes pour répondre aux besoins des jeunes et les aider à se construire dans une santé mentale plus sereine.



Pour ce faire, il serait important de renforcer la formation des professionnels à travers des échanges réguliers entre les institutions, proposer davantage de formation interne et encourager la formation continue. Aussi, je pense qu'il serait pertinent de pouvoir développer un accompagnement plus spécifique en matière de santé mentale au sein des foyers socio-éducatifs. Cela passerait par un renforcement de la formation de base du personnel éducatif et la formation continue permettrait également d'être plus efficace dans le quotidien et de repérer plus rapidement la détresse qui touche nos jeunes.

Jessica Melileo, éducatrice sociale à Equinoxe

UNITÉ HOSPITALIÈRE	CITÉ PRINTEMPS
Mandat réseau ambulatoire	Mandat OPE
Demande d'aide – Volontaire	Aide contrainte – Placement
Lieu de crise	Lieu de vie
Posture de soin	Posture éducative
Psychoéducation	Education
Equipe pluridisciplinaire	Equipe éducative
Hiérarchie verticale	Hiérarchie horizontale
Formation en soins	Formation sociale



Le « pouvoir d'agir » comme chemin vers l'indépendance

Être éducateur en 2023 est un numéro d'équilibrisme. Non pas que nous fassions partie de la grande famille du cirque. Mais plutôt parce que nous devons trouver l'équilibre entre des enfants et des jeunes qui sont toujours plus avides de « pouvoir d'agir » et qui ont simultanément besoin de soutien sur une durée plus longue.

Que l'on accompagne des enfants ou des adolescents, nous devons trouver le moyen de laisser toujours plus de place au « pouvoir d'agir » de ces jeunes. Ils ont des idées, des envies, de la créativité, des problèmes et des solutions. Et ils ont besoin que nous, en tant qu'adultes, les écoutions. C'est dans cet état d'esprit que nous avons imaginé le « Petit journal de CP », chapeauté par des éducateurs qui représentent toute la maison. Dans ce projet, les jeunes n'ont que des choix. Ils choisissent de participer ou non. Ils choisissent ensuite la thématique qu'ils veulent aborder et le moyen de la valoriser (photos, dessins, textes, ...).

Lors de nos premières séances de rédaction, nous avons préparé toute une série de sujets que nous aurions pu glisser à l'oreille de ceux qui ne savaient pas de quoi parler. C'était sans compter sur l'intérêt des jeunes. Nous avons été ébahis par les quantités d'idées, toutes plus originales les unes que les autres. Les jeunes sont aussi fiers et reconnaissants de pouvoir s'exprimer sur ce qui leur tient vraiment à cœur. Dans le processus, nous sommes bien sûr à leurs côtés pour les aiguiller, les encourager, les soutenir et tenter de mettre en lumière le mieux possible leurs messages. Mais ce sont bien eux qui mènent la barque.



Et si les jeunes se mobilisaient ?

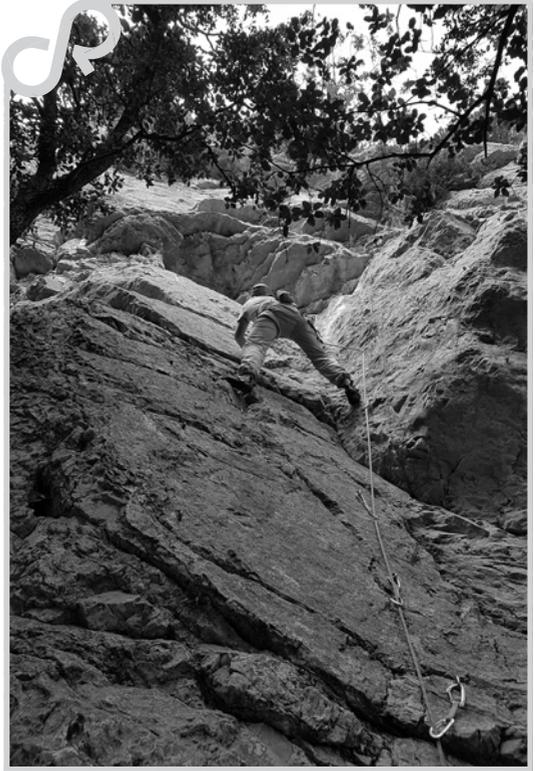
Ce « développement du pouvoir d'agir » permet aux jeunes de Cité Printemps de remédier, en partie, aux carences psychoaffectives auxquelles ils font tous face. Se sentir écoutés, avoir des droits participatifs ou être libres dans leurs choix sont autant d'actions que nous, éducateurs, devrions suivre pour les orienter vers l'indépendance. Mais ce chemin est sinueux et toujours plus long. C'est très flagrant à la villa des Collines et dans les studios.

Aujourd'hui, l'Etat nous accorde d'accompagner les jeunes jusqu'à la fin de leur première formation. Mais est-ce bien suffisant ? Il n'est pas rare que des jeunes nous reprochent de les « laisser se débrouiller » dès le diplôme en poche ou lorsqu'ils ont 18 ans et qu'ils ne sont pas inscrits dans un processus de formation. Ils ont raison. Notre mandat s'arrête, et même s'ils savent qu'ils peuvent compter sur les éducateurs à bien plaire, nous ne

les accompagnons plus officiellement. Les ados placés – qui ne pourront jamais retourner dans un cadre familial – doivent acquérir un haut degré d'autonomie et une indépendance quasiment totale bien plus rapidement que la majorité des autres jeunes de leur âge. Et la vie d'adultes est pleine de contraintes difficiles à gérer à 18, 19 ou 20 ans, plus encore pour des jeunes institutionnalisés qui ont eu d'autres soucis à régler, durant leur enfance ou leur adolescence, que leur seule formation.

Que faire alors ? La solution est forcément politique. Nous devons faire entendre la voix des jeunes. Et pourquoi pas les pousser à développer une nouvelle fois leur « pouvoir d'agir » pour qu'ils se mobilisent et participent aux changements nécessaires.

Samuel Jacquier, éducateur à la villa des Collines et à la Phase de Progression



Discours d'ouverture au Grand Conseil

Bonjour,

Je m'appelle Théo, j'ai 14 ans, je suis actuellement en dernière année de scolarité obligatoire et ça fait 5 ans que je suis en institution. En ce moment, je suis à Cité Printemps depuis 2 ans et j'effectue ma fin de scolarité au CO de Don Bosco. J'ai passé la fin de mon école primaire à Ste-Agnès, car après évaluation de ma psychologue, on a découvert que j'avais un trouble du spectre de l'autisme, ou TSA.

Le début a été très difficile, car je n'étais pas habitué à quitter mon cocon familial. C'était surtout car mes parents me manquaient. Rapidement, j'ai fait la connaissance de plein de monde, que ce soit des éducateurs ou des jeunes, et j'ai pu grandir dans ce nouveau cadre, qui était encore inconnu pour moi. Avant de connaître, quand on me disait le mot « Institution », je pensais à un endroit où on mettait des jeunes méchants, qui avaient fait des « bêtises ».

Mais non. J'ai découvert que c'était un endroit chaleureux, avec des gens incroyables, qui comprenaient nos difficultés et qui savaient comment faire en cas de crise, mais aussi en cas de tristesse, d'excitation, et ces gens-là, je les admire. Tellement que moi-même j'aimerais devenir aussi éducateur, déjà car c'est je pense GENIAL de travailler dans le social et car j'aimerais leur rendre un « hommage » en apprenant à d'autres personnes tout ce qu'on m'a appris dans mon parcours, qui d'ailleurs n'est pas terminé, et leur montrer que rien n'est impossible. Comme dit mon professeur : « Qui veut faire trouve des moyens, qui ne veut pas faire trouve des excuses. Dans la vie en tant qu'adulte j'ai appris que si nous appliquons la prévention, le respect, l'alliance, la médiation, l'autorité et l'affection, la réussite, le jeu, la douceur, la confiance, la joie, et la présence, nous pourrions éviter les problèmes » c'est mon professeur qui m'a dit tout cela. Et je me suis dit qu'une chose, c'était : « Wow ».

Pour revenir à mon parcours à la fin de ma scolarité primaire à Ste-Agnès, je suis ensuite parti à Don Bosco. Etant donné qu'il y avait des problèmes à la maison, j'ai été placé à Cité Printemps, endroit merveilleux. Je tiens à dire qu'être dans une institution, je prends ça comme une chance et non comme un sort.

Ma vie à Cité Printemps est tranquille et sereine. Le matin, je déjeune, je pars à l'école et je mange mon repas de midi. Personnellement, je dîne à l'école, mais les autres enfants rentrent dîner à Cité Printemps, étant donné qu'ils vont à l'école en ville. Quand je finis ma journée d'école je retourne dans ma 2^e famille, Cité Printemps. Eh oui, ce n'est pas ce que je pensais avant, quand je pensais que c'était un cadre strict. Non. C'est surtout un cadre familial, où les éducateurs vivent au quotidien avec nous, ils réveillent les petits le matin, et nous les grands, on se réveille tout seul. On mange ensemble et on vit ensemble, surtout. Au 4^e sur mon groupe éducatif, les enfants ont de 7 à 15 ans. Je suis le plus grand de tout mon groupe. Le fait qu'il y ait des enfants de tout âge contribue au fait de se sentir comme dans une famille.

Avec ma famille, depuis que je suis à Cité Printemps, la situation s'est améliorée. On passe des petits moments ensemble, mais ce sont des bons moments qui ressortent. Je suis très content de cette évolution, cela m'a permis aussi de bien me concentrer sur l'école et sur mes futurs projets professionnels.

Cette année, je vais faire de nouveaux stages, dans le social, en tant qu'ASE (Assistant Socio-éducatif). L'année dernière, j'ai déjà fait 2 stages auprès de personnes âgées, et cela m'a beaucoup plus. Je souhaite en faire mon métier. Je cherche maintenant un préapprentissage dans ce domaine.

Bon, fini le discours, maintenant, on repart bosser, avant l'apéro ! Non, j'déconne 😊 Maintenant, instant pub ! A Cité Printemps, on a réalisé des pots de confitures, pour vous, il nous tient à cœur que vous continuez de penser à nous quand vous en mettez sur vos tartines.

Merci de votre écoute attentive, et ce fut un plaisir de rencontrer ceux qui font que notre Valais est aussi resplendissant que ... moi. Allez, fini les blagues, et je vous cède ma place !

Au revoir et au plaisir !

Théo S.



A C T I F	2022	2021
ACTIFS CIRCULANTS		
Trésorerie	428 783.25	721 136.59
Caisse	28 956.00	20 962.95
CCP	0.00	9 901.94
BCV Exploitation	384 681.65	690 271.70
BCV 50 ^e	15 145.60	-
Créances résultant de prestations de service	246 674.40	220 666.70
Débiteurs pension	244 069.55	221 989.05
Réserve pour débiteurs douteux	-1 322.35	-1 322.35
Débiteurs divers	3 927.20	
Stocks	4 961.15	6 817.30
Stock cuisine	4 961.15	6 817.30
Actifs de régularisation	369 293.69	196 622.50
Actifs transitoires	215 307.49	196 622.50
Actifs transitoires (charges sociales)	153 986.20	-
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations corporelles meubles	343 455.12	285 112.40
Mobilier	0.00	878.20
Agencement fixe	161 847.92	178 228.40
Centrale téléphonique et migration informatique	11 872.46	17 465.70
Canalisations Gravelone 3	31 574.05	22 157.45
Rénovation Collines	124 822.69	46 263.35
Véhicules	13 338.00	20 119.30
TOTAL DE L'ACTIF :	<u>1 393 167.61</u>	<u>1 430 355.49</u>
P A S S I F	2022	2021
DETTES À COURT TERME		
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	582 297.98	702 969.66
Créanciers	435 272.44	332 857.15
Créancier Sainte-Famille	-3 851.34	5 487.00
c/c Etat du Valais	150 876.88	364 625.51
Passifs de régularisation et provisions à court terme	217 774.39	123 007.06
Passifs transitoires et comptes d'attente	217 774.39	123 007.06
DETTES À LONG TERME	312 000.00	343 200.00
Prêt de la Fondation Sainte-Famille	312 000.00	343 200.00
FONDS PROPRES	0.00	0.00
Capital social	500 000.00	500 000.00
Découvert reporté	-500 000.00	-500 000.00
Réserves et fonds affectés	281 095.24	261 178.77
Bénéfice table d'hôtes	100 078.33	98 802.75
Activités autofinancées	181 016.91	162 376.02
TOTAL DU PASSIF :	<u>1 393 167.61</u>	<u>1 430 355.49</u>

COMPTES CONDENSÉS DES CHARGES ET PRODUITS - PRIX DE REVIENT PAR JOUR

Libellés	Comptes 2022	PRU	Budget 2022	Comptes 2021	PRU
Nombre de journées de présence	25 154.50		23 637.00	24 556.00	
Journées hors canton	3 388.00		3 650.00	3 636.00	
Nombre de journées valaisannes	21 766.50		19 987.00	20 920.00	
CHARGES					
Personnel	6 469 312.99	257.18	6 569 317.85	6 223 425.50	253.44
Besoins médicaux	6 695.45	0.27	10 400.00	11 058.95	0.45
Alimentation & Boissons	255 717.85	10.17	222 700.00	236 249.80	9.62
Ménage	22 169.38	0.88	28 300.00	26 355.15	1.07
Entretien & Réparations	221 625.80	8.81	249 900.00	198 752.93	8.09
Utilisation des installations	144 323.50	5.74	162 769.40	140 279.44	5.71
Energie & Eau	95 302.37	3.79	80 500.00	88 211.30	3.59
Ecole, formation et loisirs	163 772.68	6.51	157 450.00	164 521.30	6.70
Bureau & Administration	84 309.94	3.35	81 700.00	82 696.80	3.37
Autres frais d exploitation	8 779.75	0.35	12 300.00	7 054.40	0.29
TOTAL CHARGES	7 472 009.71	297.04	7 575 337.25	7 178 605.57	292.34
PRODUITS					
Contributions de répondants ou parents	1 823 161.50	72.48	1 777 185.00	1 701 478.45	69.29
Loyers & Intérêts	0.00	0.00	2 500.00	-475.00	-0.02
Produits divers	4 943.50	0.20	4 000.00	3 281.63	0.13
Contributions & Subventions	999 581.59	39.74	1 030 976.40	1 000 746.00	40.75
Total produits	2 827 686.59	112.41	2 814 661.40	2 705 031.08	110.16
DÉFICIT	4 644 323.12		4 760 675.85	4 473 574.49	
Subvention accordée	4 795 200.00			4 838 200.00	
Complément pour le foyer de Bagnes					
Subvention à rembourser	150 876.88			364 625.51	

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Fondation Cité Printemps, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jacques Voeffray
Expert-réviseur agréé

Sion, le 5 avril 2023
Exemplaire numérique

Annexes : - Comptes annuels
- Tableau des amortissements 2022
- Annexe aux comptes annuels

DONATEURS 2022

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, les entreprises, les fournisseurs qui régulièrement ou ponctuellement nous apportent leur soutien par leur appui financier et leur don en nature. *(par ordre alphabétique)*

Acquaval SA, Sion
Adiatic SA, Agent
Agence Allegro, Sion
Akanga Mukuna Gabriel, Sion
Alfa Fenêtres Sàrl, Sion
ALTIS Groupe SA, Le Châble
Antonioli Philippe, Bramois
AR Industrie SA, Sion
Arlettaz-Brack Chantal et Dominique, Lausanne
Bagnoud Claudia et Patrice, Flanthey
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Raiffeisen Sion et Région, Sion
Biollay Samuel, Dorénaz
Bitz & Savoie SA, Sion
Bitz Électricité SA, St-Léonard
Bonnard Boris, Zinal
Bonvin Claire-Lise et Pascal, Turin
Bornet Patrick, Sion
Boulangerie Gaillard & Fils SA, Sion
Bourban Christine, Salins
Bourgeois de Sion
Brasserie la Glacière Sàrl, Sion
Carrosserie 88 Sàrl, Sion
Clivaz Christophe, Sion
Clivaz Menuiserie SA, Sion
Commune d'Evionnaz
Commune de Collonges
Commune de Crans-Montana
Commune de Grimisuat
Commune de Sembrancher
Commune de Sierre
Commune de Sion
Commune de Vex
Commune de Veysonnaz
Confrérie St-Gérard, Sion
Conrad Rombaldi SA, Sion
Cordonier Bertrand, Lens
Couvent Ste-Ursule, Sion
Dubosson Fernand, Troistorrents
Eversys SA, Sierre
Feuerloscher Nu-Swift AG, Bienne
Fondation Pierre Gianadda, Martigny
Fondation du Home du Glarier, Sion
Gaillard Erika et Joël, Orsières
Garage Sédunois SA, Sion
Genoud Willy, Vollèges
Gillioz Nicole et Fernand, Uvrier
Hasler Patricia et Alexandre, Vouvry
Hauri Pascal, Sion
Imprimerie Fiorina Sàrl, Sion
Jadrani Arthur, Les Vallettes
La Roue Tourne Sàrl, Sembrancher
Le Délice du Grand-Pont, Sion
Lutz Distributions AG, Glis
Mabillard Pierrette, Sierre
Machoud Charlotte et Jean, Le Châble
Manor SA, Sierre
Marché du Meuble SA, Sion
Maret Josiane, Sion
Marques Albuquerque Dalia Maria, Sion
Métraiiller Bernard, Uvrier
Meugnier Mercedes, Sierre
Nanchen Philippe, Lens
Nanchen Roselyne et Jean-Pierre, Flanthey
Oiken SA, Sion
Pantucci Georges & Fils Thermolaquage SA, Ardon
Pardo Nadine et David, Sion
PC Profil Informatique SA, Sierre
Pharmacie du Centre SA, Uvrier
Pralong Moix & Cie SA, Euseigne
Prolectronic SA, St-Léonard
RDB Sàrl, Chermignon-d'en-Bas
Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA, Savièse
Rhône-CoLoR SA, Sion
Rduit-Bourban Immobilier, Sion
Rossier Geneviève et Gérard, Sion
Rotary-Club, Sion
Roux Jean-Richard Sàrl, Sion
Sierra Christophe, Sion
Tacchini Nicolas Menuiserie Sàrl, Savièse
TCS Section Valais, Sion
Teixeira-Perren Emilie et Ricardo, Evionnaz
Teytaz Excursions SA, Sion
Udry Cuisines SA, Sion
Valbois SA, Vétroz
Vaudoise assurances, Lausanne
Villa des Dames SA, Le Châble

Membres du Conseil de Fondation

Présidente :

M^{me} Dominique Roux-Elsig

Vice-président :

M. David Rémondeulaz

Secrétaire :

M. Jacques Dayer

Directeur :

M. Serge Moulin

Membres :

M^{me} Chantal Bournissen

M. Jean-Daniel Métrailler

M. Marco Mayoraz

M^{me} Romaine Sierro

Sœur Marie-Gabrielle Bérard

Renseignements

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

Fondation Cité Printemps

Rue de Gravelone 3

Case postale

1950 Sion 2 Nord

Tél. 027 329 00 60 – Fax 027 329 00 69

E-mail : info@cite-printemps.ch

Site : www.cite-printemps.ch

COLONIE ST-NICOLAS-DE-FLUE :

Les Clèves

1997 Haute-Nendaz

Téléphone 027 288 22 17

TABLE D'HÔTES :

Ouvert sur réservation (027 329 00 60) du lundi au vendredi midi, uniquement durant les périodes scolaires et l'été, liste des menus sur notre site internet.

COLLINES :

Rue de Lausanne 36

1950 Sion

Téléphone 027 565 23 13

PASSERELLE :

Rue de Gravelone 3

Case postale

1950 Sion 2 Nord

Téléphone 027 329 18 43

FOYER BAGNES :

Ch. des Baraudes 20

1947 Champsec

Téléphone 027 565 06 04

Banque Cantonale du Valais

Compte N° CH98 0076 5001 0055 2170 7



www.entraide.ch